



Marseille, le 29 janvier 2014

Lettre ouverte

Notre système de Santé en soins palliatifs ?

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Premier Ministre,

La CNI, syndicat de la filière infirmière, tient à vous signifier l'état d'urgence dans lequel se trouve l'ensemble des professionnels de santé en France.

Vous et votre gouvernement vous êtes engagés dans une démarche d'ouverture à travers le Pacte de Confiance puis à travers la commande d'une Stratégie Nationale de Santé. Les différentes concertations se terminent mais le résultat est sans appel, la situation ne cesse de se dégrader dans les hôpitaux, étranglés par les restrictions budgétaires qui se succèdent de mois en mois.

Lors de votre conférence de presse du 14 janvier 2014, vous avez adressé quelques pistes pour réduire la dépense publique afin de financer le Pacte de responsabilité. De nouvelles réductions de la dépense publique de l'ordre de 50 milliards sont envisagées entre 2015 et 2017. Les collectivités mais aussi la Sécurité Sociale seront mises à contribution et le parcours de soins pourrait favoriser un moindre recours à l'hôpital.

Avec des moyens en continuelle diminution, les Directions n'ont pas d'autres choix que de répercuter les décisions que vous prenez. Ainsi, les Hôpitaux s'engagent à un rythme effréné dans des restructurations ou autres mutualisations. Ces changements s'opèrent le plus souvent dans l'urgence sans concertation ni avec les professionnels du terrain, ni avec leurs représentants. Les équipes médicales ou d'encadrement sont bousculées, leur avis et expertise non-reconnus. La démobilisation de l'ensemble des acteurs du soin est très palpable, la qualité des prestations est plus que jamais menacée.

Infirmière, l'une des professions plébiscitées par les Français est en grande souffrance. Les conditions d'exercice se dégradent au fil des mois dans la majorité des secteurs d'activité et lui font perdre toute attractivité.

Il en va de vos responsabilités, le budget alloué que vous imposez à la Santé en France n'est plus adapté et encore moins compressible.

La CNI, syndicat professionnel.



COORDINATION NATIONALE INFIRMIÈRE

270, Boulevard Sainte Marguerite - 13009 MARSEILLE

Tél. : 04 91 74 50 70 / Fax : 04 91 74 61 47

www.coordination-nationale-infirmiere.org

cni-hopitauxsud@ap-hm.fr



Il en va aussi de la santé des patients, des professionnels et du service public au sens général. Mener des campagnes de bienveillance n'a de sens que si les moyens sont donnés pour garantir l'efficacité du système et donc qualité et sécurité des soins. La première des préventions à conduire est celle de la lutte contre le développement du risque psycho-social. La majoration de l'épuisement professionnel et le développement des addictions chez les soignants est inacceptable. Pour bien soigner, il est urgent de prendre soin des soignants !

La confiance ne se restaure pas par l'affichage... Et à trop parler de confiance, les professionnels de la filière infirmière sont en train de la perdre...

En cette fin janvier, peut-être est-il encore temps de formuler un vœu. LE VŒU, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, que votre gouvernement ait à cœur de préserver et développer notre système de santé en lui en donnant les moyens. S'il est un système qui nous touche tous, que l'on soit professionnels ou usagers, c'est bien celui de la santé.

Comptant sur votre engagement pour notre santé à tous,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Nathalie DEPOIRE
Présidente de la CNI

La CNI, syndicat professionnel.